

La description du conditionnel français
dans quatre grammaires finlandaises

Romaanisen filologian kandidaatintutkielma
Jyväskylän yliopisto
Toukokuu 2016
Aino Karppanen

JYVÄSKYLÄN YLIOPISTO

Tiedekunta – Faculty Humanistinen	Laitos – Department Kielten laitos
Tekijä – Author Aino Karppanen	
Työn nimi – Title La description du conditionnel français dans quatre grammaires finlandaises	
Oppiaine – Subject Romaaninen filologia	Työn laji – Level Kandidaatintutkielma
Aika – Month and year 05/ 2016	Sivumäärä – Number of pages 31
<p>Tiivistelmä – Abstract</p> <p>The present study aimed to explore whether the French grammar books produced in Finland between 1990 and 2015 show signs of contextualization in their description of the French conditional form.</p> <p>The research plan for the present study was inspired by the one used by the research program GRAC (Grammaire et contextualisation) that aims to discover the varieties of descriptions of the French grammar in different countries.</p> <p>Contextualization is understood as differences in relation to the standard French description of the French language. The grammar books studied in the present study are all in Finnish and are used by Finnish students learning French. Therefore it is expected that the common L1 shared by the writers of the grammars and the students they aim to serve might have an influence in the description given.</p> <p>In order to acquire a clear picture of the features that might influence the description, the differences and the similarities between the French conditional form and the Finnish conditional form are studied. After this the descriptions given in the corpus were studied in detail and compared with the standard description.</p> <p>As a result, we were able to conclude that the Finnish description of the French conditional form did not present contextualization of the standard French description although some comparative remarks were made. This is largely due to the fact that the two forms in the two languages have great similarities and that the differences are more likely presented in relation with the description of the French subjunctive form.</p>	
Asiasanat – Keywords GRAC, contextualisation, grammaire, discours grammatical, conditionnel, français, finnois	
Säilytyspaikka – Depository Jyx.jyu.fi	
Muita tietoja – Additional information	

Table des matières

0	Introduction	4
1	Sur la théorie et la méthode	7
1.1	Le discours des grammaires.....	7
1.2	Trouver des contextualisations à l'aide de l'analyse du discours.....	8
2	Les deux conditionnels, regard contrastif	11
2.1	Le conditionnel français.....	11
2.2	Le conditionnel finnois.....	13
2.3	Quelques remarques sur les distinctions	15
3	Analyse	17
3.1	Terminologie et formation.....	17
3.2	Valeurs accordées.....	21
3.2.1	Valeurs modales	21
3.2.2	Valeurs temporelles	24
3.3	La prise en compte du public finnophone.....	26
4	Conclusion	28
	Bibliographie	30

0 Introduction

L'objectif de ce travail est d'étudier la description du conditionnel français dans quatre grammaires du français finlandaises. Il s'agit d'une étude inspirée par le groupe de recherche GRAC (Grammaires et contextualisation) dans le cadre de DILTEC (Didactique des langues, des textes et des cultures) de l'université Sorbonne Nouvelle Paris 3. Le GRAC a pour objectif d'étudier les contextualisations locales de l'enseignement de la grammaire française à l'étranger.¹ Dans notre cas, il s'agira de voir si, dans les manuels choisis, la description du conditionnel est contextualisée pour un public finlandais.

Les grammaires étudiées dans le cadre d'une étude de la contextualisation doivent être « éditées hors d'états dont le français est langue officielle et rédigées par des auteurs locuteurs natifs de la langue » ou par des auteurs ayant une bonne maîtrise de L1 des utilisateurs de ces grammaires (GRAC 2011). Par *contextualisation*, on entend « les variations » par rapport au discours grammatical traditionnel français. Il s'agira donc de comparer les descriptions du conditionnel finlandais avec les descriptions des grammaires françaises.

Les grammaires étudiées dans notre étude sont écrites par des locuteurs natifs du finnois, elles ont été publiées en Finlande entre 1990 et 2015 et elles ont des éditions dans les années 2000.² Il s'agit des ouvrages suivants : *Ranskan kielioppi ja harjoitukset*³ (Bärlund et Jokinen 2007), *Ranskan peruskielioppi*⁴ (Moilanen et Natri 2007), *Ranskan kielioppi ja käsikirja*⁵ (Nivanka et Sutinen 2004) et *Passe-Partout. Ranskan kielen kertauskirja*⁶ (Viljanen et Voutilainen 2001).

¹ Voir : programme de recherche du GRAC, <http://www.univ-paris3.fr/grac-grammaires-et-contextualisation--155234.kjsp>

² Comme nous avons fait le choix de n'étudier que des ouvrages d'auteurs natifs, *La grammaire du français langue étrangère pour étudiants finnophones* très détaillée de Jean-Michel Kalmbach ne sera pas traitée ici (disponible en ligne : <http://research.jyu.fi/grfle/accueil.html>)

³ « Grammaire du français et exercices »

⁴ « Grammaire de base du français »

⁵ « Grammaire et manuel du français »

⁶ « Passe-Partout, Livre de révision du français »

Les ouvrages étudiés sont des ouvrages de référence dont l'objectif, selon les auteurs, est de présenter une description de la langue française claire et facile d'accès. Elles se prêtent au service de n'importe qui s'intéressant au français, mais Bärlund et Jokinen (2007) ainsi que Viljanen et Voutilainen (2001) font attention à la préparation bac. De plus, Moilanen et Natri (2007) autant que Nivanka et Sutinen (2004) promettent de présenter des points produisant des difficultés pour l'apprenant finnois.

Le point de référence sera fourni par la *Grammaire méthodique du français* (Riegel et al 2014), la *Bescherelle : La grammaire pour tous* (Laurent et Delaunay 2012) et la *Nouvelle Grammaire du Français, Cours de Civilisation Française de la Sorbonne* (Delatour et al 2004).

L'université de Jyväskylä fait déjà partie du programme de recherche GRAC par les contributions de Jean-Michel Kalmbach⁷ qui a étudié par exemple l'enseignement des pronoms français et de l'article français en Finlande. De plus, plusieurs étudiants ont examiné les descriptions des temps et des modes verbaux français dans des manuels finlandais dans leurs mémoires.⁸ L'enseignement du conditionnel français reste à découvrir.

Sur le plan contrastif, le conditionnel français et le conditionnel finnois sont très similaires, ce qui nous permet d'attendre peu de variété. Néanmoins, comme ils ne correspondent pas complètement, des écarts peuvent être présents.⁹ Les différences existantes se manifestent-elles dans le discours didactique sur le conditionnel français dans les grammaires finlandaises ? Si c'est le cas, comment ?

Nous présenterons d'abord la théorie du GRAC concernant la contextualisation. Ensuite, nous présenterons les deux conditionnels, le français et le finnois, pour montrer l'arrière-plan linguistique. Finalement, pour répondre à notre question, nous

⁷ Par exemple : Beacco J.-C. et al. (2014) et Kalmbach, J. (2014)

⁸ Pour la liste des mémoires de licence de la philologie romane de l'université de Jyväskylä et pour les mémoires de maîtrise : <https://jyx.jyu.fi/dspace/handle/123456789/18819>

⁹ Comme on peut l'observer par exemple dans l'étude de Kivineva (2013) sur les équivalents du conditionnel finnois dans une traduction d'un roman en français.

réaliserons une analyse du discours des grammaires finlandaises en les comparant avec les grammaires françaises.

1 Sur la théorie et la méthode

1.1 Le discours des grammaires

En ce qui concerne la notion de *grammaire (ouvrage)*, elle est communément comprise comme « ouvrage de référence décrivant le français » (GRAC 2011 : 3) et « destiné[e] à une utilisation autodidacte ou en parallèle avec un enseignement, pour des apprentissages systématiques ou des consultations occasionnelles, à l'intention des locuteurs natifs ou à des non natifs » (Beacco *et al* 2014 : 3).

Les grammaires sont des ouvrages qui transmettent des connaissances par un discours (GRAC 2011 : 5). Ce discours grammatical, comme tout élément de la didactique des langues, est porteur de plusieurs genres de savoirs : notamment des savoirs savants, des savoirs diffusés, des savoirs ordinaires et des savoirs d'expertise professionnels. (Beacco 2010 : 21-32)

On appelle « savoirs savants » les savoirs produits par la communauté scientifique des spécialistes par des processus de recherche scientifique. Les « savoirs diffusés » sont la forme divulguée de ces derniers, autrement dit la forme adaptée pour rendre les idées plus accessibles aux non-spécialistes ou au grand public. Ces savoirs banalisés sont en partie des « croyances grammaticales », c'est-à-dire la pensée grammaticale généralement acceptée. (Beacco 2010 : 22-24)

Les « savoirs ordinaires » sont des représentations sociales. Ils représentent des conceptions banales de la langue et ils ont une puissance accordée par la vaste diffusion dans le grand public. Ils peuvent même se manifester sous la forme d'idéologies (insistant par exemple sur la supériorité des certaines langues sur d'autres). (Beacco 2010 : 27-28)

Finalement, on appelle « savoirs d'expertise professionnels » les savoirs personnels acquis au fil du temps par la pratique de la profession d'enseignant de langues. Il s'agit des savoirs procéduraux/ opérationnels au sens où ils offrent un code de navigation

établi par l'expérience, pour aider les apprenants surmonter leurs difficultés d'appropriation. (Beacco 2010 : 25-27, 29-30)

Ces quatre savoirs sont en circulation perpétuelle d'échange mutuel (schéma 1) contribuant l'un à l'autre. Une idée dans un des champs peut provoquer le développement d'un autre *et cetera*. (Beacco 2010 : 30-32)

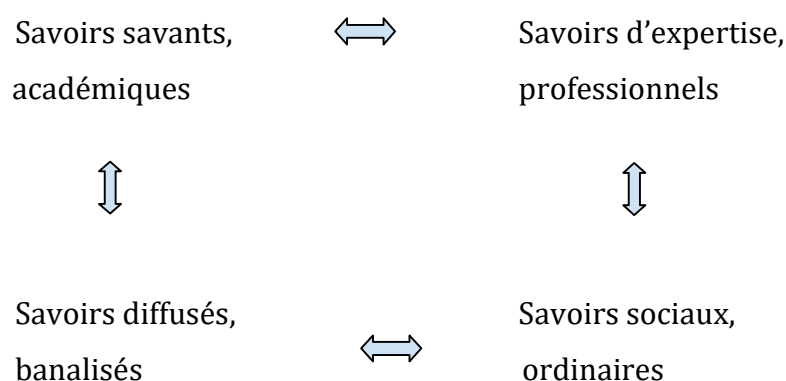


Schéma 1, Circulation des savoirs (Beacco 2010 : 22)

Dans le cas des discours étrangers transmettant la grammaire française, ce sont surtout les savoirs professionnels des enseignants qui sont susceptibles de produire des descriptions nouvelles : face aux problèmes d'appropriation des apprenants, les enseignants développent des descriptions plus respectueuses de la culture métalinguistique du contexte que l'est la forme originale française. Ce sont ces descriptions qui intéressent le GRAC dans des ouvrages de grammaire. (Beacco *et al* 2014 : 5-6)

1.2 Trouver des contextualisations à l'aide de l'analyse du discours

Dans ce travail nous allons tenter de savoir si le discours grammatical concernant le conditionnel français dans des grammaires produites en Finlande est contextualisé pour un public finnophone. Pour mener à bien cette étude, la méthode retenue est celle de l'analyse du discours.

L'analyse du discours est une approche méthodique très variée qui se prête au service de plusieurs domaines. Il s'agit de comprendre le rapport entre un texte donné et son contexte socio-culturel. (Pietikäinen et Mäntynen 2009 : 18-47)

Notre étude s'inscrira plus spécifiquement dans l'approche hallidayenne selon laquelle le langage est un moyen de communication et un moyen de décrire le monde et ses phénomènes. Le langage est compris comme des ressources parmi lesquelles le locuteur ou l'auteur fait son choix selon le contexte et le but de son discours. (Pietikäinen & Mäntylä 2009 : 11-19)

Le contexte se définit ici comme « les caractéristiques des situations d'enseignement » (GRAC 2011 : 3-4) « en un lieu et une période donnés » (Beacco *et al* 2014 : 10). Il s'agit des aspects linguistiques et socio-culturels qui peuvent être présents dans l'enseignement : plus exactement, de l'aspect sociolinguistique (les langues en usage courant et leurs statuts variés), des répertoires langagiers des apprenants individuels (GRAC 2011 : 4) ainsi que des coutumes concernant l'utilisation du langage (politesse, registres de langue etc.) et des traditions liées à l'éducation elle-même (Beacco 2010 : 29-30). Plus profondément, la notion de *contexte* comprend « les représentations sociales du langage », la culture métalinguistique, communes aux apprenants de cet espace (GRAC 2011 : 4) ; il s'agit du lexique lié aux éléments linguistiques (*mot, phrase, pronom, nom* etc.), des catégories linguistiques connues par les apprenants et des savoirs linguistiques concernant la langue 1 transmis par l'éducation commune (Beacco 2010 : 27-28). D'après Bruley *et al* (2013) « le contexte est compris comme étant l'espace linguistique, éducatif et culturel dans lequel se construit et dans lequel est utilisé le capital de connaissances métalinguistiques / grammaticales des apprenants ».

Ce sont ces connaissances et croyances préalables et communément partagées que les apprenants sont susceptibles d'utiliser en tentant l'appropriation de L2. Ce sont ces connaissances auxquelles les enseignants sont susceptibles de faire appel pour faciliter cette appropriation. (GRAC 2011 : 4-5 ; Beacco *et al* 2014 : 5-7) Ainsi, selon l'hypothèse du GRAC, le contexte aurait une influence sur les descriptions des grammaires.

Cette influence se manifeste non seulement dans l'enseignement en général mais aussi dans sa forme écrite : les grammaires. Dans les grammaires du français produites hors de France, on présume l'existence de *contextualisations* ; c'est-à-dire de « variations » par rapport au discours grammatical français.

Premièrement, elles ont leur origine dans l'expérience des enseignants, c'est-à-dire qu'elles répondent à des difficultés d'apprentissages d'occurrence fréquente dans le contexte et souvent constatées par les enseignants. Les enseignants non natifs ont probablement éprouvé ces difficultés eux-mêmes dans leur propre apprentissage du français. Deuxièmement, elles ont comme objectif de rendre les connaissances grammaticales à transmettre plus accessibles aux apprenants d'un certain contexte et, troisièmement, pour le faire, elles tirent parti des représentations et de la culture métalinguistique de ceux-ci. (GRAC 2011 : 4-9; Beacco *et al* 2014 : 5-7)¹⁰

Aussi la question se pose de savoir quelle est l'influence du contexte sur la description finlandaise du conditionnel.

¹⁰ Il existe d'autres sortes des modifications de la description de référence (la description moyenne française) qui peuvent, par exemple, « être de pures créations (individuelles) » ou d'autres adaptations (pour des non spécialistes, par exemple) n'ayant pas de relation de dépendance par rapport à l'expérience d'enseignement. Ces modifications ne sont pas au centre d'intérêt de cette étude (GRAC 2011 : 4-9).

2 Les deux conditionnels, regard contrastif

2.1 Le conditionnel français

Le conditionnel français est un **temps** verbal de **l'indicatif à deux formes**¹¹, **présent et passé**. Il a des **valeurs temporelles** et des **valeurs modales**.

Morphologiquement, le conditionnel français est formé sur la base du radical du futur simple (Bescherelle 2012 : 136-137), auquel s'ajoute « la désinence spécifique du futur » *-r*¹² suivie par les désinences de l'imparfait de l'indicatif *-ais, -ais, -ait, ion-, -iez, -aient*. Dans certaines grammaires le conditionnel est appelé « la forme en *-rais* ». (Riegel *et al* 2014 : 554-555)

Sur le plan temporel, le conditionnel présent situe le procès au présent ou au futur, le conditionnel passé au passé. De plus, le conditionnel sert à « exprimer un futur vu à partir d'un moment passé » : quand le point de l'énonciation se situe au passé, le conditionnel présent a la même valeur temporelle qu'a le futur simple dans un énoncé situé au présent et le conditionnel passé a la même valeur qu'a le futur antérieur. Selon la concordance des temps, les formes du conditionnel se substituent aux formes du futur dans un discours indirect. En dehors du conditionnel, le futur passé est exprimé par les périphrases du futur : *'aller' au l'imparfait de l'indicatif + l'infinitif* ou *'devoir' au l'imparfait de l'indicatif + l'infinitif*. (Riegel *et al* 2014 : 555-557)

Sur le plan modal, le conditionnel sert à exprimer une valeur non-factuelle (épistémique ou éventuelle), une hypothèse (potentiel ou irréel), un état de choses imaginaire, un

¹¹ Le «conditionnel passé deuxième forme» ne sera pas traité ici. Suivant l'exemple de Riegel *et al* (2014 : 555) et de Bescherelle (2012 : 138) nous adoptons ici l'opinion que cette forme est le plus-que-parfait du subjonctif qui s'emploie « avec une valeur de conditionnel passé ». Pour un traitement différent, voir par exemple Kalmbach, *La grammaire du français pour étudiants finnophones* (2013; 2016 <http://research.jyu.fi/grfile/accueil.html>).

¹² « Cette formation indique que, fondamentalement, le conditionnel « présent » n'est pas un présent mais un futur situé dans le passé. » (Bescherelle 2012 : 137)

avenir possible et l'atténuation (des demandes, des souhaits, des conseils...etc.).¹³ (Helkkula 1987 : 89-118 ; Kivineva 2013 : 16-17 ; Riegel *et al* 2014 : 557-561)

La disposition non-factuelle épistémique indique que le locuteur n'affirme ni la vérité ni la fausseté du contenu de son énoncé : le contenu propositionnel de son énoncé n'est qu'une supposition potentiellement vraie (Helkkula 1987 : 91-110). Un usage non-factuel propre au français est le conditionnel « journalistique ». Cet usage courant dans l'expression journalistique permet de transmettre des paroles d'autres personnes sans en juger la véracité (« *Aloïs Brunner, l'adjoint d'Eichmann, qui **vivrait** en Syrie, avait trente ans (à l'époque)¹⁴.* ») (Helkkula 1987 : 95-98). Un conditionnel éventuel, souvent dans des propositions subordonnées relatives, présente une réalité possible mais incertaine jusqu'au moment de l'énonciation (« *Elle cherche une théorie qui expliquerait l'univers.* ») (Riegel *et al* 2014 : 558-560).

Les énoncés hypothétiques, potentiels ou irréels, qui utilisent le conditionnel se présentent le plus souvent sous la forme d'« une subordonnée introduite par *si* ». Dans cette construction la principale présente un conditionnel présent tandis que la subordonnée, commençant par la conjonction *si*, présente un imparfait de l'indicatif : un conditionnel passé dans la principale est accompagné par un plus-que-parfait de l'indicatif dans la subordonnée (« *Si quelque fête champêtre rassemblait les habitants du lieu, j'y serais des premiers avec ma troupe [...]* (Rousseau) »).¹⁵(Riegel *et al* 2014 : 557-558)

Le conditionnel irréel, contrefactuel, présente le contenu comme contraire à la réalité, irréel, ce qui a déjà été prouvé par le passé ou l'est au présent. (Helkkula 1987 : 100-110) En dehors de la construction hypothétique, cela se montre dans des « opinion[s] illusoire[s] » en « on » (« *On se croirait en France.* »). (Riegel *et al* 2014 : 560)

¹³ Selon Riegel *et al* (2014 : 554) les emplois du conditionnel indépendants de toutes conditions et son rapport avec le futur permettent d'abandonner l'affirmation de la tradition grammaticale française du conditionnel qui « indique un procès dont la réalisation est la conséquence d'une condition ».

¹⁴ Les caractères gras et italiques sont de nous.

¹⁵ Selon Riegel *et al* (2014 : 558) la langue parlée permet l'utilisation du conditionnel dans les deux propositions.

Selon Riegel *et al* (2014 : 559) le conditionnel « oriente *a priori* vers l'irréel ; l'interprétation potentielle est privilégiée si rien, dans le contexte, ne met en cause la réalisation de procès » (« *Quand tous mes rêves se seraient tournés en réalités, ils ne m'auraient pas suffi : j'aurais imaginé, rêvé, désiré encore* (Rousseau) », mais « *Je savais que vous y arriveriez* (Balzac) »).

Le conditionnel imaginaire met en scène « un fait simplement envisagé dans la pensée, autrement dit un fait qui n'est pas du domaine du possible ou du probable » (« *Les bords rongés évoquent des champignons monstrueux qu'**aurait touchés** la main de Gulliver.*¹⁶ ») (Helkkula 1987 : 98). Il se prête aux purs jeux fictifs (« *Tu serais le papa et moi je serais la maman.* » (Bescherelle 2012 : 139)) mais il peut également exprimer un futur possible (Riegel 2014 : 556) (*En 2020, je serais au Japon*).

De plus, le conditionnel français est utilisé pour marquer la politesse du locuteur par rapport à ses interlocuteurs et pour atténuer l'expression d'une volonté ou d'une opinion du locuteur (« *Je voudrais / J'aurais voulu rencontrer le président.* » (Riegel *et al* 2014 : 559)). (Riegel *et al* 2014 : 559-560 ; Helkkula 1987 : 111-117)

2.2 Le conditionnel finnois

La terminologie et la description de la grammaire finlandaise suivent l'exemple du latin. Par exemple, le verbe connaît les notions de mode, de temps et d'aspect (même si ce dernier est exprimé aussi par d'autres moyens).

Le conditionnel finnois, *konditionaali*, est un **mode**¹⁷ verbal qui exprime « un état des choses envisagé, prévu ou imaginaire : l'état des choses est observé comme une option dépendante de la volonté ou de l'imagination du locuteur ». (VISK, määritelmät)

¹⁶ Les caractères italiques sont de nous ; les caractères gras sont en italique dans l'originale.

¹⁷ « La tradition grammaticale finnoise distingue quatre modes : l'indicatif, le conditionnel, l'impératif et le potentiel. » (Kivineva, 2013)

Le *konditionaali* est formé en ajoutant le suffixe verbal du *konditionaali*, *-isi-* entre le thème (fort) du verbe et les terminaisons personnelles verbales (Helkkula 1987 ; VISK § 116¹⁸) : *tek-isi-n*, *tek-isi-t*, etc. Le conditionnel finnois connaît deux temps : le présent (*tek-isi-n*), *konditionaalin preesens*, et le passé (*ol-isi-n tehnyt*), *konditionaalin perfekt*, qui est une forme composée. Dans le dernier, l'auxiliaire *olla* est au conditionnel présent et le verbe principal au participe passé. (Kivineva 2013 : 9)

La première valeur du *konditionaali* est sa valeur d'éventualité ou hypothétique qui n'est pas encore entrée dans la réalité mais appartient au monde imaginaire, seulement envisagé dans la pensée, et dont la réalisation peut avoir des conditions.¹⁹ (VISK § 1592) Selon Helkkula (1987 : 100-110) la seconde valeur forte du conditionnel finnois est la contrefactualité : il peut exprimer que le contenu d'un énoncé est, pour le locuteur, contraire à la réalité.

Le *konditionaali* peut exprimer un futur envisagé (« *Tästä kankaasta **tulisi** hyvä takki.* »²⁰), une prédiction concernant le futur (« *Uskon, että sen toteuttaminen **tulisi** hyvin kalliiksi.* »²¹) ou un jeu fictif (« *Tää **kaatuis** tähän ja se **tulis** lohruttaa toi isosisko.* »²²) (VISK § 1592).

Dans le discours rapporté le *konditionaali* peut servir à exprimer la volonté ou les projets du locuteur premier (« *Simo Pokki **harkitsisi** päivähoidon siirtämistä [...]* »²³). De plus, l'utilisation du *konditionaali* peut marquer une attitude douteuse par rapport aux affirmations rapportées (« *[...] väitteet siitä, että lisääntyvä kilpailu **nostaisi** sähkön hintaa, ovat vailla perusteita* »²⁴) (VISK § 1592). Ainsi, le finnois connaît l'usage du

¹⁸ <http://scripta.kotus.fi/visk/sisallys.php?p=107> ; <http://scripta.kotus.fi/visk/sisallys.php?p=116>

¹⁹ Cet usage du conditionnel s'emploie dans les deux langues dans des jeux d'enfants : *Je serais la princesse et tu serais le prince.* (VISK § 1592 ; Riegel et al 2014 : 560)

²⁰ (Les caractères italiques sont de nous ; les caractères gras sont en italique dans l'original. « *Cette étoffe ferait une belle veste.* »

²¹ (Les caractères italiques sont de nous ; les caractères gras sont en italique dans l'original.) « *J'imagine que sa réalisation coûterait très cher.* »

²² (Les caractères italiques sont de nous ; les caractères gras sont en italique dans l'original.) « *Celle-ci, elle tomberait et celle-là, la grande sœur, elle viendrait la consoler.* »

²³ (Les caractères italiques sont de nous ; les caractères gras sont en italique dans l'original.) « *Simo Pokki propose d'examiner encore le transfert des garderies [...]* »

²⁴ (Les caractères italiques sont de nous ; les caractères gras sont en italique dans l'original.) « *[...] les allégations que l'augmentation de la compétition augmenterait le prix de l'électricité sont sans fondement* »

conditionnel dans le sens du conditionnel « journalistique » du français. Néanmoins, le finnois semble préférer les adverbes pour préciser qu'il s'agit du discours rapporté (*kuulemma, saatujen tietojen mukaan, erään lähteen mukaan* etc.) (Helkkula 1987 : 96-98).

Le *konditionaali* peut également être utilisé pour atténuer des appels, demandes, invitations, questions, propositions, exhortations et expressions de la volonté (VISK § 1593, 1659, 1660 ; Helkkula 1987 : 111-117).

De plus, le *konditionaali* peut exprimer le futur du passé : soit seul, soit associé à d'autres formes verbales. Par contre, il est à remarquer qu'en finnois la concordance des temps ne fonctionne pas de la même manière systématique qu'en français. De plus, cette valeur est concurrencée par des périphrases verbales (comme en français) et par le présent de l'indicatif finnois (Helkkula 1987 : 74-77).

2.3 Quelques remarques sur les distinctions

Malgré les similarités nombreuses, les deux langues ont des usages distincts. Par exemple, dans le système hypothétique avec *si*, le finnois, contrairement au français, utilise le conditionnel et dans la principale et dans la subordonnée.

De même, l'usage diffère dans l'expression de la contrefactualité et dans les subordonnées complétives de volonté ou d'aspiration. Le subjonctif français s'emploie, par exemple, dans des subordonnées complétives de volonté ou d'aspiration. De plus, en français c'est plutôt le subjonctif qui exprime la contrefactualité que le conditionnel. (Helkkula 1987 : 100-110) Seulement, le finnois n'a pas de subjonctif ni d'autre mode comparable à ce dernier. Par conséquent, au finnois le mode de contrefactualité est le conditionnel et les subordonnées complétives utilisent le *konditionaali* ou l'indicatif. (Helkkula 1987 : 109-110)

En revanche, le finnois a un mode, *potentiaali*, qui exprime « la probabilité épistémique », bien que rarement utilisé. (VISK § 1597) De fait, le finnois se sert plus

aisément du potentiel ou des adverbes pour la modalité épistémique. (Helkkula 1987 : 92)

De plus, le finnois n'a pas de futur comparable au futur français. En revanche, le futur est exprimé soit par le présent de l'indicatif, soit par deux formes du futur périphrastique (*tulla -mAAAn, olla -vA*). Ces trois moyens peuvent tous exprimer également le futur du passé et les formes du futur périphrastique peuvent même se mettre au *konditionaali*. (Helkkula 1987 : 79-82)

Une des différences primordiales entre le français et le finnois se trouve dans l'interprétation de la notion d'aspect : Citons Helkkula (1987 : 80) :

« À l'inverse de l'imparfait français, qui est imperfectif par son aspect, le prétérit finnois est lié en premier lieu à l'aspect perfectif, ce qui est typique des langues qui ne font pas la distinction entre les aspects perfectif et imperfectif dans le passé. »

Dans les expressions périphrastiques du futur passé, le finnois est ainsi obligé d'utiliser l'auxiliaire *olla* au prétérit finnois, *imperfekti*, pour exprimer un fait réellement produit dans le passé (VISK § 1548), et de le mettre au *konditionaali*, pour laisser l'action passée indéterminée. (Helkkula 1987 : 80)

3 Analyse

Nous allons étudier la manière selon laquelle les grammaires finlandaises décrivent le conditionnel français. En même temps, nous allons les comparer avec les grammaires françaises. Nous allons nous intéresser à la terminologie, la manière d'expliquer la formation et les valeurs qui sont accordées au conditionnel. Finalement, nous allons jeter un regard sur les faits soulignés dans les grammaires.

3.1 Terminologie et formation

Tableau 1. La terminologie et la présentation dans les grammaires étudiées.

	Moilanen et Natri (2007)	Viljanen et Voutilainen (2001)	Bärlund et Jokinen (2007)	Nivanka et Sutinen (2004)
La terminologie utilisée				
Présente la terminologie en finnois	X		X	X
- « konditionaali »	X		X	X
- konditionaali, mennyt muoto	X			
- « konditionaalin perfekti »			X	X
Présente la terminologie en français		X	X	X
- « le conditionnel »		X	X	X
- « le conditionnel présent »		X	X	X
- « le conditionnel passé »		X	X	X
- « conditionnel passé 2e forme »				X

La terminologie finlandaise du conditionnel (voir Tableau 1) traduit la terminologie concernant le conditionnel français de la manière suivante :

conditionnel = konditionaali

conditionnel présent = konditionaalin preesens

conditionnel passé = konditionaalin perfekti

Moilanen et Natri (2007 : 143) utilisent uniquement les termes finlandais, mais elles font référence au conditionnel passé par l'expression *mennyt muoto* (forme passée).

Viljanen et Voutilainen (2001 : 101-103) utilisent uniquement les termes français. Nivanka et Sutinen (2004 : 140-145) utilisent les traductions finlandaises tout en présentant les termes français dans le titre des chapitres respectifs.²⁵ Bärlund et Jokinen (2007 : 187-188) ont adopté la même tactique mais il existe une ambiguïté dans leur traduction : ils ont traduit *conditionnel* par *konditionaalinen preesens*, ce qui rend difficile de savoir si, en parlant de *konditionaali*, ils veulent faire référence au *conditionnel* ou à sa forme du présent.²⁶

Il est à remarquer que les grammaires finlandaises présentent le conditionnel en deux parties selon le temps²⁷ : le conditionnel présent et le conditionnel passé. Dans les grammaires françaises, le conditionnel est aussi présenté en deux parties mais selon la valeur : par exemple chez Delatour *et al* (2007), le conditionnel-mode et le conditionnel-temps.²⁸

Cela montre que le conditionnel est, dans la pensée grammaticale française, une catégorie nettement chargée par ces deux caractéristiques. Les deux temps du conditionnel sont également modaux. Cela n'est pas toujours clair dans la présentation finlandaise en deux temps.

En ce qui concerne la formation du conditionnel (voir Tableau 2), la proximité entre les formes du conditionnel et du futur est importante pour les grammaires françaises (Riegel *et al*, *Bescherelle et Nouvelle Grammaire*) parce que toutes trois insistent sur la valeur temporelle du conditionnel et sa collaboration avec le futur. Retrouve-t-on ce rapprochement dans les grammaires finlandaises ?

²⁵ Nivanka et Sutinen (2004 : 144) mentionne également *le conditionnel passé 2e forme* qui est absent dans les autres grammaires.

²⁶ Nivanka et Sutinen (2004 : 144, 156) sont les seules à mentionné *le conditionnel passé 2e forme* : « Dans le langage écrit soutenu le plus-que-parfait du subjonctif s'utilise parfois au sens du conditionnel passé [...] Ainsi, dans des plusieurs grammaires, cette forme est appelée *conditionnel passé 2e forme*. »

²⁷ Sauf Moilanen et Natri (2007) qui avec leur description couvrant une seule page sont un cas à part.

²⁸ Par contre, par exemple la description du futur chez Delatour *et al* (2007 : 130-132) suit le même principe du temps+emploi : en premier apparaît le futur proche suivi de ses emplois, puis suit le futur antérieur suivi des siens.

Tableau 2. La formation du conditionnel dans les grammaires étudiées.

	Moilanen et Natri (2007)	Viljanen et Voutilainen (2001)	Bärlund et Jokinen (2007)	Nivanka et Sutinen (2004)
La formation				
Présente le conditionnel en deux parties : le conditionnel présent avec ses valeurs et le conditionnel passé avec les siennes		X	X	X
Conditionnel présent				
Mentionne que les terminaisons sont les mêmes que celles de l'imparfait	X	X	X	X
Mentionne que le radical du conditionnel est l'infinitif	X	X	X	X ²⁹
Mentionne la similarité de la formation par rapport au futur	i ³⁰	X	X	X
Mentionne que les radicaux irréguliers sont ceux du futur	i ³¹	i ³²	X	X
Présente le conditionnel présent dans des tableaux de conjugaison	X	X	X	X
Conditionnel passé				
Explique la formation du conditionnel passé (auxiliaire au conditionnel + participe passé)	X	X	X	X
Mentionne les deux auxiliaires possible avoir / être	i	X	X	X

Toutes les grammaires présentent plus ou moins spécifiquement la formation du conditionnel dans sa forme présente et passée. Toutes les grammaires expliquent la formation du conditionnel présent sous la forme de *[infinitif] + [terminaisons de l'imparfait de l'indicatif]*. Trois grammaires précisent la possibilité des deux auxiliaires, *être* et *avoir*, la quatrième (Moilanen et Natri 2007 : 100) traite des auxiliaires dans un chapitre séparé.

²⁹ Nivanka et Sutinen (2007 : 144) précisent que « le radical du conditionnel = le radical du futur » et que « le radical du futur = l'infinitif »

³⁰ Moilanen et Natri (2007 : 99-125) présentent les formes des verbes dans un chapitre séparé, selon les classes des verbes.

³¹ *ibid.*

³² Viljanen et Voutilainen (2001 : 102) donnent la conjugaison du conditionnel présent et les formes des verbes dans un chapitre séparé, selon les classes des verbes (230-250).

La proximité entre les formes du conditionnel et les formes du futur est mentionnée explicitement lors de la présentation du conditionnel (Viljanen et Voutilainen 2001 : 102 ; Bärlund et Jokinen 2007 : 188 ; Nivanka et Sutinen 2004 :140) ou en passant dans les explications de conjugaison générales (Moilanen et Natri 2007 : 109). Deux grammaires mentionnent explicitement que les radicaux irréguliers du conditionnel sont ceux du futur, les autres le font implicitement dans des tableaux de conjugaison.

3.2 Valeurs accordées

Bescherelle (Lauren et Delaunay 2012) et Riegel *et al* (2014) soulignent la valeur temporelle du conditionnel (futur dans le passé) en faisant du conditionnel un temps de l'indicatif. De même, l'existence du conditionnel sans condition est importante pour eux. D'après eux, les valeurs modales soulevées sont les suivantes : l'hypothétique, l'éventuel, l'imaginaire et la politesse.

Par contre, les grammaires finlandaises ainsi que la *Nouvelle Grammaire du Français* (Delatour *et al* 2004 : 142-144) font du conditionnel un mode (suivant la tradition grammaticale française) et décrivent abondamment les valeurs modales. La *Nouvelle Grammaire du Français* (Delatour *et al* 2004 : 132) lui accorde la valeur temporelle du futur dans le passé soulignant qu'il s'agit de la règle de la concordance des temps. Parmi les grammaires finlandaises une seule³³ explique la valeur temporelle du conditionnel comme futur dans le passé.

3.2.1 Valeurs modales

Tableau 3. Les valeurs modales du conditionnel dans les grammaires étudiées.

	Moilanen et Natri (2007)	Viljanen et Voutilainen (2001)	Bärlund et Jokinen (2007)	Nivanka et Sutinen (2004)
Conditionnel modal				
Le conditionnel est un mode verbal	X	X	X	X
Le conditionnel exprime...				
... une condition (<i>ehto</i>)	X	X		X
... l'imaginaire (<i>kuvitteellinen</i>)	X		X ³⁴	
... des rêves (<i>haaveilu</i>)			X	
... la dépendance d'une condition	X			X
... la probabilité (<i>todennäköisyys</i>)		X		X

³³ Nivanka et Sutinen (2004 : 142)

³⁴ Bärlund et Jokinen (2007 : 187) : « kuviteltua tapahtumaa », un événement imaginaire, « qui n'existe pas (encore) ou qui n'est pas réel »

	M. et N. (2007)	V. et V. (2001)	B. et J. (2007)	N. et S. (2004)
<i>... une possibilité (mahdollisuus)</i>		X		X
<i>... non-factuelité (ei faktinen)</i>		X	X	X
<i>... contrefactuelité (ei totta)</i>			X	
<i>... un souhait (toivomus)</i>	X ³⁵		X	X
<i>... le doute (epäily)</i>				
<i>... l'atténuation (pehmentäminen)</i>	X	X	X	X
- <i>d'une question (kysymys)</i>		X		
- <i>d'une exigence (vaatimus)</i>		X		
- <i>d'une demande (pyyntö)</i>			X	X
- <i>d'un conseil (neuvo)</i>			X	X
- <i>d'une exhortation (ehdotus)</i>				X
<i>...le potentiel finnois</i>			X	
<i>Mentionne la construction hypothétique</i>	X ³⁶	X ³⁷	X ³⁸	X
<i>Le conditionnel s'utilise aussi sans conditionnelle</i>	X		i ³⁹	i ⁴⁰
<i>Le conditionnel passé...</i>				
<i>... exprime une condition</i>			X	X
<i>... exprime une action non pas réalisée au passé</i>		X	X	X
<i>... exprime une affirmation non certaine dans la langage de la presse</i>				X
<i>... se prête aux formules de politesse</i>				X
<i>... exprime une condition</i>			X	

³⁵ « Un conditionnel indépendant exprime le plus souvent un souhait ou une demande polie. » (Moilanen et Natri 2007 : 143)

³⁶ « La phrase en si » (Moilanen et Natri 2007 : 132)

³⁷ « La phrase en si » (Viljanen et Voutilainen 2001 : 102)

³⁸ « La phrase en si » (Bärlund et Jokinen 2007 : 188)

³⁹ Bärlund et Jokinen (2007 : 187-197) et Nivanka et Sutinen (2004 : 140-144) donnent d'autres usages possible, mais ne mentionnent pas implicitement la non conditionnalité.

⁴⁰ *ibid.*

La description des emplois modaux du conditionnel des grammaires finlandaises révèle une certaine créativité verbale : *imaginé ou dépendant d'une condition, demande polie* (Moilanen et Natri 2007 : 143) ; ou bien *souhait, rêve, action imaginée, politesse, atténuation des demandes ou des conseils, fait qui n'existe pas encore, fait non réel, potentiel finnois* pour le présent et *action qui ne s'est pas réalisée dans le passé ou condition* pour le passé (Bärlund et Jokinen 2007 : 187-188, 194) ; ou encore *condition, éventuel, potentiel, non-factuel, atténuation d'une question ou d'une exigence* pour le présent et *action qui ne s'est pas réalisée dans le passé* pour le passé (Viljanen et Voutilainen 2001 : 101-103) ; ou bien encore *potentiel, éventuel, souhait, doute, demande polie ou exhortation, dans la phrase conditionnelle, fait sans certitude dans la langue des journaux* pour le présent et *fait hypothétique qui ne s'est pas produit, condition, fait sans certitude dans la langue journalistique, formule de politesse* (Nivanka et Sutinen 2004 : 140-144).

Ce que les grammaires mettent vraiment en valeur est la construction hypothétique. Elles soulignent le fait que dans la construction hypothétique française le verbe de la principale est au conditionnel tandis que le verbe de la subordonnée commençant par *si* est à l'imparfait de l'indicatif : en finnois, toutes deux sont au conditionnel.

Nivanka et Sutinen (2004 : 141, 143, 144) offrent une description ample des différentes formes de cette construction : [(*si* présent) + (futur)], [(*si* imparfait) + (conditionnel présent)], [(*si* passé composé) + (futur antérieure)] et [(*si* plus-que-parfait) + (conditionnel passé)]. Les deux premières sont même répétées sur la même page (144) dans deux tableaux différents. Le premier présente les deux premières formes, le second, toutes les quatre. Le titre du deuxième tableau fait référence au principe de concordance des temps⁴¹.

Les autres grammaires ne sont pas si précises, mais elles insistent tout autant sur la construction [(*si* imparfait) + (conditionnel présent)]. De plus, pour Bärlund et Jokinen (2007 : 187, 193) la plupart des phrases exemplaires sont des « phrases en si ».⁴²

⁴¹ « *Si-ehtolauseet : vastaavuudet eri aikamuodoissa* » qui veut dire « Les conditionnelles en *si* : correspondance dans des différents temps verbaux »

⁴² Dans les exercices récapitulatifs, Bärlund et Jokinen (2007 : 189-192, 195-197) présentent aussi

En outre, trois grammaires (Bärlund et Jokinen 2007 : 188 ; Nivanka et Sutinen 2004 : 141-145 ; Viljanen et Voutilainen 2001 : 101-102) mentionnent la valeur non factuelle du conditionnel qui permet le locuteur de laisser la véracité du contenu sans affirmation quand le conditionnel est utilisé seul⁴³. Nivanka et Sutinen (2004 : 141) font même référence au langage journalistique. De plus, Bärlund et Jokinen (2007 : 188) ainsi que Nivanka et Sutinen (2004 : 141) présentent des adverbes qui en finnois sont utilisés pour donner le sens de ne pas savoir si une affirmation citée est vraie ou non : *kerrotaan, sanotaan, kuulemma, saatujen tietojen perusteella/mukaan*⁴⁴. Au surplus, Bärlund et Jokinen (2007 : 188) disent que cet usage est similaire à l'usage du mode *potentiaali* en finnois et peut également être traduit par ce mode.

Pour présenter cet usage, Nivanka et Sutinen (2004 : 142, 145) ont recours à un effet visuel attirant l'attention du lecteur : sur deux pages différentes il y a des rubriques de presse contenant un conditionnel. Sur la première il y en a même quatre mais l'un d'entre eux est un verbe modal (*pouvoir*) qui donne déjà en lui-même la valeur non-factuelle ; sur la deuxième, il y en a deux. Comme les effets visuels offerts par Nivanka et Sutinen se limitent en général à des tableaux et à des rubriques de presse (excepté un papillon d'auxiliaire, p.105) cette mise en valeur est à remarquer.

3.2.2 Valeurs temporelles

Le terme de *concordance des temps* n'apparaît pas dans les grammaires finlandaises étudiées ici. Nivanka et Sutinen (2004 : 176) utilise le terme *correspondance des temps* ; Viljanen et Voutilainen (2001 : 194) parlent de la *structure du discours indirect* ; Moilanen et Natri (2007) l'ignorent ; Bärlund et Jokinen (2007 : 226-229) et Viljanen et Voutilainen (2001 : 194) parlent des *changements des temps*⁴⁵. Nivanka et Sutinen (2004 : 176-177) parlent des *correspondances*⁴⁶ en parlant de la concordance et des *changements*⁴⁷ (p.177-179) en parlant du discours indirect.

d'autres usages du conditionnel. Néanmoins, la phrase en *si*, est pratiquée dans la plupart des exercices.

⁴³ Viljanen et Voutilainen (2001 : 101-102)

⁴⁴ Les trois premières expressions veulent dire *on entend dire* et la dernière *selon les informations reçues*.

⁴⁵ « aikamuotomuutokset »

⁴⁶ « vastaavuudet »

⁴⁷ « muutokset »

Tableau 4. Les valeurs temporelles du conditionnel dans les grammaires étudiées.

	Moilanen et Natri (2007)	Viljanen et Voutilainen (2001)	Bärlund et Jokinen (2007)	Nivanka et Sutinen (2004)
<i>Le conditionnel est un temps</i>				
<i>Mentionne la concordance des temps</i>				X ⁴⁸
<i>Mentionne « les changements des temps »</i>		X	X	X
Le conditionnel exprime...				
<i>... le futur du passé</i>		i ⁴⁹	i ⁵⁰	X
<i>... le futur antérieur du passé</i>		i ⁵¹		
Discours indirect		X ⁵²	X	X
- <i>le futur du discours direct est remplacé par le conditionnel</i>		X	X	X
- <i>le futur antérieur du discours direct est remplacé par le conditionnel passé</i>		X		

En ce qui concerne la valeur de futur dans le passé du conditionnel, Nivanka et Sutinen (2004 : 142) sont les seules à la citer : elles la mentionnent dans le chapitre du conditionnel et également dans un chapitre présentant « la correspondance des temps » (p.176-180). Viljanen et Voutilainen (2001 : 193-196) ainsi que Bärlund et Jokinen (2007 : 228) présentent la valeur futur du passé dans un chapitre séparé : elle est ainsi liée directement au discours rapporté. Moilanen et Natri (2007) ne mentionnent ni la concordance des temps ni la valeur temporelle du conditionnel. Viljanen et Voutilainen (2001 : 194) sont les seules à signaler explicitement la correspondance entre le futur antérieur et le conditionnel passé dans le discours rapporté.

⁴⁸ Nivanka et Sutinen (2004 : 176) utilise le terme *correspondance des temps*.

⁴⁹ Viljanen et Voutilainen (2001: 194) ont un tableau des modifications concernant la transformation des phrases du discours direct au discours indirect où apparaît également la substitution des temps du futur par les conditionnels. Néanmoins, cette connexion entre les futurs et les conditionnels n'est pas explicitée dans le chapitre du conditionnel. De plus, le terme *concordance des temps* n'est pas utilisé : le terme utilisé est *structure de discours indirect (le discours indirect -rakenne)*.

⁵⁰ En parlant du discours indirect (Bärlund et Jokinen 2007 : 228)

⁵¹ Voir la note 41

⁵² Voir la note 41

Trois grammaires expliquent la valeur du conditionnel passé comme celle d'*une action non réalisée au passé*⁵³. Quelques exemples :

« Si vous aviez vécu à une autre époque, laquelle auriez-vous préférée ? » (Viljanen et Voutilainen 2001 : 103)

« J'aurais dû leur téléphoner. » + si- lause mennessä x2 (Bärlund et Jokinen 2007 : 194)

« Tu aurais pu m'aider. » + autres (Nivanka et Sutinen 2004 : 143)

Delatour *et al* (2004 : 142) nomment un des usages *le regret*, ce qui se rapproche de cette distinction des grammaires finlandaises. Par contre, ils démontrent dans leurs exemples que le conditionnel passé a aussi d'autres usages : *conditionnel de politesse* « J'aurais voulu avoir quelques renseignements [...] », *la surprise* « Quoi ! Il y aurait encore eu un accident à ce carrefour ! » ainsi que la valeur temporelle du futur antérieur dans le passé (p. 133).

3.3 La prise en compte du public finnophone

Outre le fait que les grammaires étudiées ont été rédigées en finnois, un certain nombre d'autres propositions tenant en compte le public finlandais sont faites. Premièrement, la notion des temps/modes utilisés dans la construction hypothétique est présente dans toutes les grammaires. De plus, nous pouvons observer d'autres marques de la couleur locale.

Bärlund et Jokinen (2007) présentent des notions contrastives concernant le finnois et, aussi, l'anglais. Pour faciliter la compréhension de la valeur non factuelle du conditionnel, Bärlund et Jokinen (2007 : 188) font référence au l'usage du *potentiaali* finnois. De plus, ils font références à la syntaxe de l'anglais en parlant de la construction en *si* (p.188-194).

Moilanen et Natri (2007 : 143) font référence à l'emploi sans conditionnel qui est équivalent de l'usage finlandais. Viljanen et Voutilainen (2001) n'en font pas.

⁵³ Voir Tableau 3.

Outre leur traitement détaillé de la construction hypothétique (ci-dessus), Nivanka et Sutinen (2004 : 140-145) utilisent amplement des notions contrastives. Elles mentionnent le fait que le conditionnel finnois équivaut souvent au subjonctif français et que le conditionnel peut, « comme en finnois », servir également pour exprimer le futur du passé. Lors de l'explication de la *correspondance des temps* elles mentionnent encore que « [e]n français les relations entre les formes verbales sont plus exactes qu'en finnois ». (Nivanka et Sutinen 2004 : 176)

De plus, elles soulignent la différence dans la construction des exhortations entre les deux langues. En finnois il est possible de formuler une exhortation avec le conditionnel seul (« *Olisit jo hiljaa !* »). Par contre, en français il est obligatoire d'utiliser les verbes modaux (« *Tu pourrais te taire maintenant !* »). (Nivanka et Sutinen 2004 : 141)

Tableau 5. La prise en compte du lecteur finnophone

	Moilanen et Natri (2007)	Viljanen et Voutilainen (2001)	Bärlund et Jokinen (2007)	Nivanka et Sutinen (2004)
Références aux connaissances métalinguistiques...				
<i>...potentiel finnois</i>			X	
<i>...fait référence à la syntaxe finnoise</i>	X		X	X
<i>- mentionne que la concordance des temps en français est plus stricte qu'en finnois</i>				X
<i>...fait référence à l'anglais</i>			X	
<i>...donnent des moyens de traduction au finnois quand elle diffère de la construction française</i>			X	X
<i>...souligne les formes des verbes dans la construction hypothétique</i>		X	X	X

4 Conclusion

Cette étude cherchait à savoir si la description du conditionnel français dans quatre grammaires produites en Finlande pour un public finnophone présentait des contextualisations. La méthode utilisée était l'analyse du discours et l'étude suivait l'exemple du groupe de recherche GRAC (Grammaire et contextualisation) de l'université Sorbonne Paris 3.

Nous avons vu que les grammaires ont une tendance de souligner la construction correcte française de la phrase en *si* et que certaines grammaires font des références contrastives par rapport au finnois et, pour une grammaire, par rapport à l'anglais.

Nous n'avons pas pu observer des contextualisations dans le sens du GRAC, comme des écarts de la norme de la description française. Le seul détail à mentionner pourrait être la manière finlandaise de présenter le conditionnel coupé en deux selon le temps.

Ce manque de traits contextuels nous semble découler de la similarité forte entre les deux conditionnels. Il y a tendance à faire référence aux usages finnois plutôt par « comme en finnois » que par « au contraire du finnois ». En outre, il est probable que les différences éventuelles sont traitées plus amplement lors de la description du mode subjonctif français qui, par le fait de ne pas être présent en finnois, n'est pas connu des apprenants et est susceptible de provoquer des erreurs.

En ce qui concerne les améliorations possibles de notre recherche, nous remarquons que nous aurions pu utiliser plus des grammaires FLE françaises pour amplifier le point de référence.

Comme en Finlande on publie peu d'ouvrages de grammaire ou de nouveaux manuels scolaires, nous ne proposons pas, pour le moment, d'élargir le corpus. Néanmoins, ce qui pourrait apporter un plus à la recherche de l'enseignement du conditionnel français en Finlande, serait à notre avis de plonger dans les discussions dans la salle de classe lors de la présentation du conditionnel ainsi que celle du subjonctif pour voir comment

les enseignants et les apprenants cherchent à comprendre leurs différences par rapport au conditionnel finnois.

Bibliographie

Corpus

Grammaires finlandaises

- Bärlund K. et Jokinen J. 2001 [2007 : 2ème - 4ème édition renouvelée]. *Ranskan kielioppi ja harjoitukset. Grammaire pratique avec exercices et activités*. Helsinki, Otava.
- Moilanen A. et Natri T. 1995 [2007 : 2ème édition renouvelée]. *Ranskan peruskielioppi*. Jyväskylä. Helsinki, Gummerus.
- Nivanka E. et Sutinen S. 1996 [2004 : 5ème édition]. *Ranskan kielioppi ja käsikirja*. Helsinki, Finn Lectura.
- Viljanen K. et Voutilainen U. 2001. *Passe-Partout. Ranskan kielen kertauskirja*. Porvoo, WS Bookwell OY.

Grammaires françaises

- Delatour, Y., Jennepin, D., Léon-Dufour, M. and Teyssier, B. (2004). *Nouvelle grammaire du français: Cours de civilisation française de la Sorbonne*. Paris: Hachette/Français langue étrangère.
- Laurent, N. and Delaunay, B. 2012. *Bescherelle - la grammaire pour tous*. Paris: Hatier.
- Riegel, M., Pellat, J. and Rioul, R. 1994. *Grammaire méthodique du français*. 5e édition : 2014, janvier éd. Paris: Presses Universitaires de France.

Ouvrages consultés

- Beacco, J., Kalmbach, J. and López, J. S. 2014. Les contextualisations de la description du français dans les grammaires étrangères: Présentation. *Langue Française* 1/2014 181, 3-17.
- Beacco, J. C. 2010. *La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues : Savoirs savants, savoirs experts et savoirs ordinaires*. Paris: Didier.
- Bruley, C., Fouillet, R., Stratilaki, S. and Weber, C. 2013. Grammaires du français et discours grammaticaux contextualisés. *Complexité, Diversité Et Spécificité: Pratiques Didactiques En Contexte*
- Helkkula, M. 1987. *Le conditionnel dans* Helkkula, M., Välikangas, O. and Nordström, R. 1987. *Éléments de syntaxe contrastive du verbe français-finnois*. Université d'Helsinki.
- Helkkula, M. 1987. *Le futur du passé dans* Helkkula, M., Välikangas, O. and Nordström, R. 1987. *Éléments de syntaxe contrastive du verbe français-finnois*. Université d'Helsinki.

Kalmbach, J. 2014. « Grammaire du français et contextualisation : L'exemple du français en Finlande. » In A. Grezka, M. Leclère and M. Temmar (eds.), *Les sciences du langage en Europe*. Éditions Lambert-Lucas, 163-178.

Kivineva, A. 2013. *Le conditionnel du finnois et ses équivalents français : Une étude contrastive du roman policier Ensimmäinen murhani de Leena Lehtolainen et de sa traduction française mon premier meurtre par Anne Colin du Terrail*. Université de Jyväskylä : Mémoire de maîtrise. Disponible en ligne : <https://jyx.jyu.fi/dspace/handle/123456789/42345>

Pietikäinen, S. et Mäntynen, A. 2009. *Kurssi kohti diskurssia*. Tampere: Vastapaino.

VISK = Auli Hakulinen, Maria Vilkuna, Riitta Korhonen, Vesa Koivisto, Tarja Riitta Heinonen et Irja Alho 2004: *Iso suomen kielioppi*. Helsinki: Suomalaisen Kirjallisuuden Seura. Version numérique, consultée le 12.2.2016. Disponible en ligne : <http://scripta.kotus.fi/visk>
URN:ISBN:978-952-5446-35-7